

Vendredi 11 janvier 2019

Constatant d'ores et déjà 850 000 € de dégradations sur l'espace public et les chantiers qu'elle a engagés, la Métropole Rouen Normandie appelle au calme et à la responsabilité de tous

« Le droit de manifester est consubstantiel de notre République et de notre démocratie, c'est une liberté fondamentale à laquelle je suis particulièrement attaché avec l'ensemble des élus de la Métropole » déclare Frédéric Sanchez, qui rappelle que ce droit est garanti symboliquement par son inscription dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, *« pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »*.

Comme la Métropole Rouen Normandie l'a indiqué dans son communiqué du 29 décembre, les dégradations constatées à la suite des dernières manifestations notamment dans le centre-ville de Rouen, sont très importantes pour la Métropole. Elles se traduisent par des dommages causés sur l'espace public (chaussées et trottoirs, plateforme TEOR), sur le mobilier urbain (les abribus, les panneaux de signalisation, les garde-corps des ponts) et sur les bacs et conteneurs à déchets. Un premier chiffrage a été réalisé par les services de la Métropole établissant le coût de ces dégradations à 850 000 €, indépendamment de son impact en ressources humaines, compte-tenu de la mobilisation particulière demandée aux services de la Métropole pour prévenir, nettoyer, réparer ou remplacer au plus vite le matériel dégradé afin de maintenir le service public rendu.

La Métropole rappelle que l'ensemble de ces biens publics est le bien commun, celui de tous les habitants du territoire. Le dégrader, c'est dégrader notre patrimoine commun. Elle souligne que les différents chantiers qui se déroulent actuellement dans le centre-ville et en particulier l'opération « Cœur de Métropole » articulée à la rénovation de franchissements majeurs de la Seine (Pont Guillaume, Boieldieu...) et à la réalisation de la T4 ont pour objectif d'embellir le cadre de vie de tous, habitants, commerçants, visiteurs, d'améliorer les mobilités et de renforcer notre attractivité, à quelques mois d'un événement de dimension internationale, l'Armada, qui est une chance pour tout le territoire. **Les retarder davantage, c'est pénaliser Rouen, notre ville-centre, et tout notre bassin de vie.**

La Métropole est solidaire des commerçants et acteurs économiques du centre-ville qui souffrent dans leur activité de ces tensions récurrentes dont ils ne sont pas responsables. Elle remercie les forces de l'ordre et les services de l'Etat particulièrement mobilisés dans ces moments difficiles. Elle a systématiquement déposé plainte contre X suite aux différents épisodes de dégradations. Elle a parallèlement demandé aux entreprises dont les chantiers ont été affectés de faire de même.

Elle appelle à nouveau au calme et à la responsabilité de tous dans l'exercice de son droit de manifester.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05